Bulletin municipal

Le Babillard

Bulletin d'information municipale • Volume 08, numéro 02 • Été 2020

CANTON DE HATLEY

2 Mot du maire

3 Communautaire

4 Services municipaux

5 Faits saillants du conseil

6 Sécurité publique

Crédit photo : Marc Richard

www.cantondehatley.ca

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

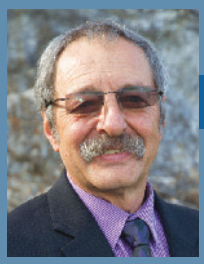

CONSEILLER 1

Patrick Clowery

CONSEILLER 2

Vincent Fontaine

CONSEILLER 3

Jacques Bogenez

CONSEILLÈRE 4

Maryse Gaudreau

CONSEILLÈRE 5

Danielle Côté

CONSEILLÈRE 6

Sylvie Cassar

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY
4765 chemin de Capelton
Canton-de-Hatley (Québec) J0B 2C0
Tél.: 819 842-2977
Téléc.: 819 842-1997
Courriel: info@cantondehatley.ca

Conception et impression:
Les Publications Municipales Inc.
1 877-553-1955

MOT DU MAIRE

Malgré le confinement des dernières semaines, votre municipalité demeure des plus actives. L'apparition de ce virus a certes modifié nos habitudes, mais comme les gens qui nous entourent, il fallait s'adapter. Le télétravail fait maintenant partie de notre quotidien et nous avons élaboré des stratégies afin de continuer à vous offrir le meilleur service qui soit. Les services à distance sont toujours privilégiés mais une ouverture partielle des bureaux, sur rendez-vous, a débuté. Il est certain que la sécurité du personnel et des visiteurs demeurent notre priorité.

Avec ce confinement, et les gens qui travaillent de la maison, nous avons pris encore plus conscience de la nécessité d'une bonne connexion internet. Depuis plusieurs mois, la MRC Memphrémagog et ses municipalités travaillent afin de soumettre un projet qui donnerait accès à l'ensemble des résidents de son territoire. Avec l'annonce du gouvernement provincial la semaine dernière, il y aura 3241 nouvelles familles qui seront branchées d'ici 2022. Ceci équivaut à la moitié des foyers mal desservis de notre MRC. Il est à noter que le projet totalise 4800 nouveaux foyers pour l'ensemble de l'Estrie. Nous avons donc très bien tiré notre épingle du jeu.

Malgré cette belle annonce, la moitié de ces foyers mal desservis n'auront toujours pas un accès internet de qualité. Comme l'annonce l'indiquait, le gouvernement provincial demande au CRTC de compléter la couverture. Le CRTC, organisme fédéral, avait déjà entamé un processus d'appel de projets pour augmenter la desserte internet au Québec. La MRC ayant déjà déposé un projet, nous espérons une réponse favorable de leur part. La municipalité ainsi que la MRC suivent de très près les développements de ce dossier. Nous savons très bien que l'accès à un internet de qualité est votre priorité ainsi que la nôtre.

Nous continuons également à travailler sur notre autonomie quant à l'entretien de nos routes. Durant le dernier mois, nous avons fait l'acquisition d'une niveleuse. Ce véhicule va nous permettre, en plus de niveler nos chemins et de conserver une surface de roulement optimale durant toute l'année, de déneiger nos routes l'hiver venu. Cet achat explique notre retard dans l'entretien printanier de nos routes de gravier, qui sera effectué dans quelques jours, une fois cette niveleuse pleinement opérationnelle. Nous sommes désolés des inconvénients que cela a pu vous occasionner. Disons qu'avec la pandémie actuelle, l'accès à certains services est devenu plus difficile et plus lent.

À cette nouvelle acquisition s'ajoutera dans les prochaines semaines l'achat d'un nouveau camion de type 10 roues. Nous atteindrons alors un contrôle complet et indépendant en ce qui a trait à notre déneigement. L'efficacité et la qualité seront encore améliorées durant les tempêtes hivernales.

En terminant, nous sommes heureux que les appels téléphoniques de courtoisie des conseillers municipaux vous aient plu. Vous avez été plusieurs à nous démontrer votre reconnaissance. Ces appels effectués aux personnes de plus de 60 ans se voulaient rassurants et du même coup, une occasion pour nous de vous informer des ressources disponibles. Un petit geste qui en a touché plusieurs.

En espérant que vous profiterez de cette belle saison qui est à nos portes. C'est peut-être l'occasion de découvrir ou même redécouvrir votre belle région. Mangez et consommez local. S'il faut en tirer des leçons positives de cette pandémie, c'est avant tout le rapprochement de notre milieu de vie et des gens qui nous entourent. Prenez le temps de constater comment votre gazon est plus vert que celui de votre voisin et le privilège que nous avons de vivre dans un si bel endroit avec beaucoup d'espace.

Prenez soin de vous et des vôtres
et gardez votre santé!

Bel été,

Martin Primeau, maire

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente le rapport financier 2019.

Rapport financier consolidé

Le rapport financier consolidé comprend les partenariats suivants : Régie du Parc régional Massawippi (20%), Régie intermunicipale de protection incendie North Hatley et Canton de Hatley - RIPI (50%), Régie incendie Memphrémagog Est (11,08%), Régie des eaux Massawippi (24,5%) et la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (2,75%). Par contre, dans le but d'aider à la compréhension, nous présenterons les faits saillants de la portion municipale seulement. Le rapport consolidé est néanmoins disponible sur le site internet cantondehatley.ca.

Rapport financier municipal

La vérification des états financiers de l'année 2019 a été effectuée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Pour 2019, les revenus s'élevaient à 3 981 674 $ tandis que les dépenses et les affectations s'élevaient à 3 867 259 $ laissant un excédent de 114 415 $ pour l'exercice.

Immobilisations

Les principales acquisitions en immobilisations 2019 incluent :

- Accès mobilité réduite incluant pavage, rampe, coffrage 36 765 $
- Équipement d'hiver 39 355 $
- Poste de pompage Plateau Massawippi 106 100 $

Je tiens à souligner que la santé financière de la municipalité se porte très bien, grâce à un développement harmonieux, une gestion rigoureuse et des efforts d'amélioration continus.

Soyez assuré que votre conseil municipal continuera à planifier efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possible, tout en respectant la capacité de payer des citoyens et citoyennes.

Merci de votre soutien continu.

Martin Primeau, maire

COMMUNAUTAIRE

Restez informés

Pour rester informés des dernières nouvelles de la municipalité, vous êtes invités à vous abonner à l'infolettre à partir de la page d'accueil du site cantondehatley.ca ou d'aimer la page Facebook.

CAMP DE JOUR ANNULÉ

C'est avec regret que la municipalité du Canton de Hatley annule la tenue du camp de jour de l'été 2020. Cette décision est liée à la complexité des mesures en lien avec la COVID-19, notamment la capacité d'accueil largement diminuée et le nombre d'animateur exigés.

Malheureusement, les règles sanitaires imposées par le guide des camps de jours version covid-19 rendent impossible la tenue de la plupart des activités de notre camps de jour. Au surplus, nous n'avons pas les ressources humaines et matérielles nécessaires pour assumer les nouvelles exigences sanitaires et nous conformer à l'ensemble des demandes en si peu de temps.

La municipalité regrette les inconvénients causés par cette annulation. Soyez assuré que la municipalité mettra tous les moyens à sa disposition pour que le camp de jour soit de retour l'an prochain tout en offrant une expérience de qualité aux enfants.

REMBOURSEMENT DE LA SURTAXE SUR LE CAMP

Comme le camp de jour est annulé, la surtaxe municipale associée à une inscription au camp de jour dans une autre ville est admissible, en 2020, au remboursement dans le cadre de la Politique de loisirs.

Rappelons que la municipalité rembourse maintenant 100 % de la surtaxe payée lors d'inscriptions à des loisirs et, ce, jusqu'à concurrence de 150 $ par enfant annuellement.

Détails sur le site internet :
https://cantondehatley.ca/loisirs/politique-des-loisirs

FERMETURE DU PONT DU CHEMIN MACDONALD

Le pont du chemin MacDonald, situé à proximité de la route 143, sera complètement fermé de la fin juin au début août. La réfection du pont est sous la responsabilité du Ministère des Transports. La date exacte de fermeture est à confirmer.

FERMETURE DU PONT DE NORTH HATLEY

Le pont enjambant la rivière Massawippi dans le village de North Hatley sera fermé pour réfection par le Ministère des Transports. Aux dernières nouvelles, la fermeture est prévue pour le début août et les travaux devraient durer jusqu'en décembre. Un passage piétonnier sera maintenu. Les dates exactes restent à confirmer.

OUVERTURE PARTIELLE DE L'HÔTEL DE VILLE

Autant que possible, **s.v.p. utilisez les services en ligne ou à distance pour accéder aux services municipaux ou demandes de renseignements**. Téléphone : **819 842-2977**, Courriel général : info@cantondehatley.ca

Ceci étant dit, la réception de l'Hôtel de Ville ouvre partiellement, à partir de mercredi 3 juin, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Par respect pour vos concitoyens, à la réception de l'Hôtel de Ville, il vous sera demandé de suivre ces consignes :

- Si vous avez des symptômes, restez à la maison
- Le port du masque est recommandé
- Désinfectez vos mains en entrant
- Privilégiez le paiement en ligne préalable ou le paiement par Interac sans contact
- Une personne ou un couple à la fois à l'intérieur

Toute demande de rencontre avec un employé municipal devra faire l'objet d'une prise de rendez-vous préalable.

SERVICES MUNICIPAUX DISPONIBLES À DISTANCE

VIGNETTES DE BATEAUX 2020

Les demandes de vignettes de bateaux doivent être faites par courriel à reception@cantondehatley.ca

- Vous devez fournir les informations suivantes : votre nom et adresse, type d'embarcation, marque, longueur, couleur, et pour les embarcations motorisées de plus de 9.9 HP, la copie du certificat d'embarcation.
- S.v.p., nous aviser si vous souhaitez ramasser vos vignettes à la réception (lundi au vendredi de 9 h à 12 h) sans quoi elles vous seront postées.
- Dans tous les cas, la demande et le paiement devront avoir été faits au préalable.

Méthodes de paiement

- par chèque, soit par la poste ou déposé dans la boîte aux lettres extérieure de l'Hôtel de Ville
- par virement Interac à admin@cantondehatley.ca en utilisant le mot de passe Canton pour ce mode de paiement, vous devez également envoyer un courriel d'information avec votre nom et la raison de votre paiement à admin@cantondehatley.ca

Tarifs

- Bateau à moteur : 40 $ pour les résidents (225 $ pour les non-résidents)
- Bateau à moteur supplémentaire : 25 $ (225 $ pour les non-résidents)
- Bateau non motorisé : 5 $ (résidents et non-résidents)

Pour les embarcations motorisées, vous devez nous fournir une copie de votre permis de petit bâtiment délivré par le bureau des Douanes du Canada.

PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

- Par internet ou au guichet automatique à l'une des institutions financières participantes: Desjardins, Banque de Montréal, Banque Royale du Canada, Banque Nationale du Canada, Banque Toronto-Dominion, Banque Scotia, Banque Laurentienne du Canada, Tangerine
- Par la poste : 4765, chemin de Capelton, Canton de Hatley (Qc) J0B 2C0
- En personne : glissez votre chèque dans la boîte située à la gauche de la porte principale de l'Hôtel de Ville
- Si vous avez des questions, s.v.p. contacter Annie Deshaies à admin@cantondehatley.ca ou **819 842-2977 poste 122.**

DEMANDE DE PERMIS

- Rendez-vous à la section Gestion du territoire/Permis et urbanisme de notre site internet pour remplir le formulaire
- Faites-nous parvenir votre demande à : urbanisme@cantondehatley.ca
- Appelez-nous : **819 842-2977 poste 121**
  Éric Gravel, inspecteur en bâtiment et environnement
- Les suivis de dossiers seront effectués par courriel

PLAGE PLEASANT VIEW – PLAGE PUBLIQUE DE NORTH HATLEY

2070 chemin du Lac, North Hatley
819-842-2754
info@northhatley.org

Au moment d'écrire ces lignes, la réouverture des plages n'avait pas été annoncée par le gouvernement. S.v.p., surveillez les nouvelles concernant l'ouverture des plages et les sites Internet municipaux pour les détails sur la plage publique de North Hatley.

northhatley.org
cantondehatley.ca

MARINA DE NORTH HATLEY

240 rue Mill, North Hatley
819-572-0357
819-842-4433

Horaire

Lundi au jeudi 8 h à 17 h (après sur appel)
Vendredi au samedi 6 h à 17 h (après sur appel)
L'horaire peut varier selon la météo

Gratuit aux résidents avec vignette

- Stationnement gratuit
- Descente avec remorque
- Descente embarcation non motorisée
- Lavage obligatoire des embarcations

Services de location

- Kayak
- Canot
- Pédalos
- Chaloupe à moteur

Printemps-Été 2019

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2020

Politique portant sur le télétravail

Afin d'autoriser le télétravail de ses employés en cas de nécessité, comme la situation actuelle de pandémie ou le déclenchement de mesures d'urgence, la municipalité adopte une politique portant sur le télétravail.

Embauche du personnel saisonnier

La municipalité procède à l'embauche des employés saisonniers :

- Animatrices de camp de jour
- Adjoint à l'inspecteur en environnement
- Préposés aux travaux publics

Bourse d'excellence

Une bourse de 200 $ est remise à Mme Catherine Destrempes en reconnaissance de sa motivation et de sa rigueur à l'entraînement en patinage synchronisé. Cette bourse est octroyée dans le cadre de la Politique d'aide financière à la jeunesse de la municipalité.

Équipe de patinage synchronisé de Catherine Destrempes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2020

Rapport financier 2019 – faits saillants

La directrice générale dépose le rapport financier 2019 et le maire en présente les faits saillants.

Embauche d'un journalier et opérateur

La municipalité embauche un journalier aux travaux publics et opérateur de machinerie lourde.

Acquisition d'une niveleuse

La municipalité acquiert une niveleuse usagée à 85 250 $. Elle estime que cet investissement sera bénéfique pour les services et contribuera à moyen et long terme à un meilleur contrôle des coûts pour les contribuables.

Club de conservation du lac Massawippi

La municipalité fait un don de 850 $ au Club de conservation du lac Massawippi, notamment pour soutenir ses activités d'ensemencement de truites dans le lac Massawippi.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUIN 2020

Acquisition d'un camion 10 roues

La municipalité fait l'acquisition d'un camion 10 roues usagé, au coût d'environ 73 000 $ chez Les Camions CED inc.

Le camion sera équipé pour le déneigement et l'entretien des chemins en hiver au coût d'environ 85 000 $ par Les Équipements Gilles Beauchemin.

Appui aux organismes

La municipalité fait un don de 300 $ à l'Aide communautaire de Lennoxville pour la popotte roulante au Canton de Hatley et de 500 $ à la bibliothèque de North Hatley.

RECYCLAGE DU VERRE - S.V.P. ENLEVEZ BOUCHONS ET COUVERCLES

Le conteneur dédié au recyclage du verre est un franc succès! N'oubliez pas d'enlever les bouchons des bouteilles et les couvercles. Merci de votre participation!

- Le conteneur est situé dans le stationnement de l'Hôtel de Ville.
- Verre accepté : bouteilles et pots.

BESOIN DE REMBLAI ?

Vous avez besoin de remblai pour votre terrain? La municipalité cherche des terrains pour déposer du remblai. Le matériel est un mélange de terre, de roches, de branches, etc. provenant de l'excavation de fossés et autres travaux municipaux. S.V.P., communiquez avec la municipalité au **819 842-2977**.

VISITES DE PRÉVENTION INCENDIE CET ÉTÉ

En suivant les recommandations du Ministère de la Sécurité publique, les visites se feront en respectant certaines règles de sécurité et de distanciation :

- Port du masque, gants et lunette de sécurité
- Les pompiers pourront faire les visites de l'extérieur
- Un formulaire d'auto-inspection sera laissé dans la boîte aux lettres
- Les citoyens pourront aller remplir le formulaire de en ligne.

Pour la saison estivale, voici la liste des rues et chemins où seront effectuées les visites :

Capelton	Érablière	Guillemette
Méandres	Meigs	Minton Hills
Perdrière	Sommet-Gardner	Stafford
Swede	Thomas	Vaughan

Les visites de prévention sont faites par la Régie incendie Memphrémagog Est, dont fait partie la municipalité du Canton de Hatley.

L'INDICE DE DANGER DE FEU, VOUS CONNAISSEZ?

À chaque jour et pour chaque région, dès le printemps, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) émet un indice de danger d'incendie. Nous vous invitons à consulter le site https://sopfeu.qc.ca/ et obtenir l'autorisation de la municipalité avant d'allumer un feu à ciel ouvert.

Si vous possédez un foyer muni d'un pare-étincelles (avec ouvertures maximales de 1 cm par 1 cm), placé sur un pavé ou sur un sol dégagé en terre battue ou en gravier, vous pouvez continuer à profiter de la chaleur d'un bon feu de foyer, et ce, même lors d'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert.

PHOTOS POUR LE CALENDRIER 2021

Suite à notre sondage concernant le calendrier photo, vous avez répondu en grand nombre être en faveur du retour d'une nouvelle édition pour 2021. Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos plus belles photos du Canton, et ce, tout au long de l'année.

Vous avez une vue magnifique à nous faire découvrir ou un petit coin de paradis? N'hésitez pas à nous les partager!

info@cantondehatley.ca

SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ

Plusieurs citoyens sont déjà abonnés au système d'alerte automatisé de la municipalité. Le système permet de contacter rapidement l'ensemble des citoyens ou par secteur pour les urgences. Le système est aussi utilisé pour avertir les résidents d'une fermeture ou d'une entrave dans leur chemin.
Pour mettre à jour vos informations, s.v.p. envoyez un courriel à reception@cantondehatley.ca et fournir vos informations :

- Nom
- Adresse
- Coordonnées
- Téléphone à la maison
- Téléphone cellulaire 1
- Téléphone cellulaire 2
- Autre téléphone
- Courriel
- S.v.p., spécifiez si vous souhaitez recevoir des textos ou non

LE PROGRAMME PAIR ENCORE PLUS UTILE EN TEMPS DE PANDÉMIE

Alors que de nombreuses personnes se retrouvent en confinement par obligation, le programme PAIR se veut un outil de premier plan pour assurer la sécurité des personnes seules et isolées, tout en rassurant leurs proches.

Depuis plus d'un quart de siècle, ce programme permet aux aînés de la MRC de Memphrémagog qui vivent seuls de recevoir quotidiennement un appel automatisé pour vérifier que tout se passe bien à domicile.

Les gens inscrits choisissent l'heure de l'appel, et si jamais il n'y a pas de réponse (parce que l'abonné est blessé ou indisposé), un protocole de vérification plus poussé se met en marche.

«Malgré que certaines personnes vivent graduellement un déconfinement, d'autres doivent demeurer en isolement, par crainte de contracter le virus Covid-19. Pour veiller à leur sécurité et rassurer leur famille, le programme Pair peut être très utile», estime l'agent à la prévention de la Régie de police de Memphrémagog, Mickaël Laroche.

Ce programme est offert gratuitement aux abonnés, grâce entre autres à la participation financière de la MRC de Memphrémagog et de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog.

Pour plus de détails ou pour vous abonner gratuitement à l'aide du formulaire en ligne (nouveau!), visitez le www.policerpm.com/services-offerts. Il est aussi possible d'obtenir de l'information à la Régie de police de Memphrémagog (**819 843-3334**) ou à votre Centre d'action bénévole de Magog (**819 843-8138**).

Les autres partenaires du programme sont : la Sûreté du Québec, le CIUSSS-Estrie CHUS, l'AQDR Memphrémagog et la Coopérative de solidarité de soins à domicile Memphrémagog (CSSDM).

***Source** : Tiré du texte original de Patrick Trudeau, Le Reflet du Lac*